



# Plan d'actions pour la biodiversité

SUR LE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

# L'armature naturelle du territoire, une nécessité pour maintenir et préserver la biodiversité

## On parle souvent de protéger la biodiversité et des menaces qui pèsent dessus, mais la biodiversité, c'est quoi ?

Ce terme désigne « la diversité du vivant » qui se décline à 3 niveaux :

- **la diversité des gènes** au sein d'une espèce, grâce aux déplacements des individus qui permettent le brassage génétique entre les différentes populations de l'espèce,

- **la diversité des espèces** au sein d'un habitat ou écosystème,

- **la diversité des habitats naturels ou semi-naturels** au sein d'un territoire (diversité écologique : milieux secs, zones humides, espaces boisés, etc.).

La diversité des habitats et leurs connexions se traduisent par une trame verte (habitats terrestres) et bleue (habitats aquatiques) à l'échelle d'un territoire. Au niveau régional, cette armature de réservoirs (zones riches en biodiversité) et de corridors (espaces permettant la dispersion des espèces) est traduite dans le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE).

Le territoire de la Métropole Rouen Normandie s'étend sur près de 66 000 ha. Il est composé pour 1/3 de milieux urbains, 1/3 d'espaces forestiers et 1/3 d'espaces agricoles et naturels hors forêts. Le territoire est principalement structuré par la Seine. La présence de ce fleuve apporte de la connectivité entre les espaces et confère une richesse certaine par la diversité des milieux qu'il a générés au cours des millénaires.

Afin d'agir sur la préservation de la biodiversité sur son territoire, les élus de la Métropole ont validé en 2015 un Plan d'Actions Biodiversité pour la période 2015-2020. La biodiversité est une thématique transversale en relation avec de nombreux autres domaines de compétences exercées par la Métropole : gestion et protection de la ressource en eau, agriculture, forêt, paysages et tourisme.

**Ce plan d'actions s'appuie sur une déclinaison du SRCE à l'échelle du territoire de la Métropole. Il s'articule autour de 7 grands axes en lien avec les différentes sous-trames régionales :**

01

TRADUCTION DU SRCE

dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLU) Protection, restauration et valorisation de :

LA SOUS TRAME AQUATIQUE ET DES ZONES HUMIDES

02

03 LA SOUS TRAME BOISÉE ET LE PATRIMOINE ARBORÉ LINÉAIRE

LA SOUS TRAME CALCICOLE

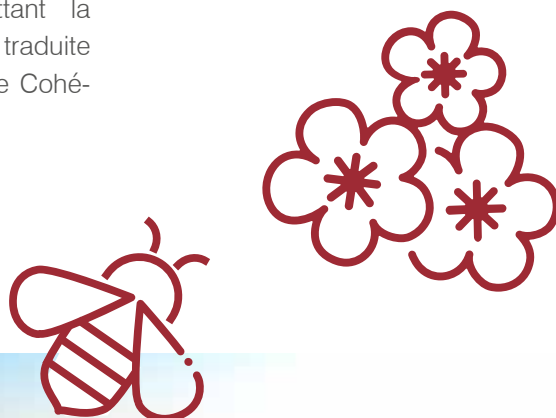
04

05 LA SOUS TRAME SILICOLE

LA BIODIVERSITÉ PAR LES PRATIQUES AGRICOLES ET DANS LES MILIEUX AGRICOLES

06

07 LA NATURE EN VILLE ET LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS





## MARES

Plus de 900 mares

- Recensement des mares, caractérisation hydrologique et écologique,
- Inventaires des amphibiens, des odonates, et de la flore
- Travaux de restauration ou de création
- « Conseil mare » gratuit aux propriétaires publics et privés



## ZONES HUMIDES

3300 ha

- Protection des zones humides (SAGE Cailly-Aubette-Robec, PLUi)
- Gestion en régie par pâturage extensif notamment du Marais du Trait et de la Zone humide du Linoléum à Notre-Dame-de-Bondeville



## COURS D'EAU

Près de 70 km de cours d'eau sur la Métropole dont plus de 30 entretenus en régie

- 96 km de Seine sur le territoire dont 40% du linéaire des berges végétales
- Entretien écologique des berges
- Renaturation des berges par des aménagements végétalisés
- Surveillance et amélioration de la qualité de l'eau
- Réflexion sur la franchissabilité piscicole des ouvrages hydrauliques



## TERRASSES ALLUVIALES SILICICOLES

Plus de 600 ha

- Recensement et évaluation écologique dans le cadre d'une étude des milieux silicicoles
- Accompagnement des aménagements sur ce type de terrains, notamment pour la conception des espaces extérieurs
- Réflexion autour de la compensation de ces milieux remarquables (Séquence ERC)
- Acquisition foncière et gestion extensive sur les Terres du Moulin à Vent à Anneville-Ambourville et Bardouville (230 ha)



## PROJETS TRANSVERSAUX

- Mise en place d'une stratégie de préservation des espèces végétales les plus menacées sur le territoire de la Métropole
- Lutte contre les espèces exotiques envahissantes Sciences participatives
- Chantiers nature pour la gestion des milieux
- Organisation et gestion des données naturalistes
- Sensibiliser la population à la biodiversité

## CHIFFRES CLÉS

112 Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique de type 1 soit 5 866 ha et 17 ZNIEFF de type 2 soit 25 000 ha

Plus de 1 800 ha en zone Natura 2000



## FORÊTS PÉRIURBAINES

**25 000 ha de forêts dont 60% publiques, 4 forêts domaniales dont 3 labellisées Forêt d'Exception® : Forêt Verte, Forêt de la Londe-Rouvray, Forêt de Roumare**

- Animation et pédagogie avec un réseau de 3 Maisons des forêts auprès des scolaires, périscolaires et du grand public
- Charte Forestière de Territoire depuis 2003 comportant 4 axes : Environnement et Biodiversité, Economie de la forêt et du bois, Education à l'environnement et tourisme, Aménagement et accueil du public
- Développement de la Filière « Bois Local » pour la construction, le bois industrie et le bois énergie

## NATURE EN VILLE

**Près de 760 zones végétalisées ouvertes au public dans le tissu urbain soit plus de 900 ha**

- Mise en œuvre de la gestion différenciée des espaces verts de la Métropole et engagement dans le Zéro phyto
- Écopâturage des espaces verts
- Accompagnement des communes et de l'ensemble des gestionnaires d'espaces à la mise en œuvre d'une gestion durable des espaces verts
- Conception écologique de l'espace public et des zones d'activités pour faciliter l'entretien et favoriser la biodiversité locale (matériaux, choix des espèces, maintien de l'existant, trame verte et bleue au sein des projets)
- Club des jardiniers pour promouvoir les pratiques durables dans les jardins des particuliers



## COTEAUX ET PELOUSES CALCAIRES

**Environ 300 ha**

- Recensement des zones de pelouses calcicoles
- Suivi des papillons de jour comme indicateurs de valeur écologique des sites
- Elaboration de plans de gestion
- Sensibilisation des propriétaires
- Travaux de restauration
- Gestion restauratrice par pâturage extensif avec la mise à disposition gratuite de terrains (appel à candidatures pour l'écopâturage)



## ZONES AGRICOLES

**18 400 ha dont 430 ha en agriculture biologique 243 sièges d'exploitations**

- Soutien aux filières agricoles courtes et durables
- Aide au développement de l'agriculture biologique
- Programme de suivi et de conservation des espèces messicoles en zones cultivées
- Projet de programme de soutien à la réalisation de plans de gestion et à la plantation de haies
- Plan d'alimentation territorial



## Parmi les partenaires de la Métropole :

- Agence de l'eau Seine-Normandie
- Services de l'Etat (DREAL, DDTM, DRAAF)
- Région Normandie
- Département de Seine-Maritime
- Communes de la Métropole Rouen Normandie
- Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande
- Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Normandie
- Conservatoire Botanique National de Bailleul, Antenne de Rouen
- Office National des Forêts
- Centre Régional de la Propriété Forestière
- Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) de Normandie
- Groupement d'Intérêt Public Seine Aval
- Fédération de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON)
- Laboratoire ECODIV de l'Université de Rouen
- Observatoire de la Biodiversité de la Région Normandie
- Agence Régionale de l'Environnement de Normandie
- Grand Port Maritime de Rouen
- Agence Française de la Biodiversité
- Chambre d'agriculture de Seine-Maritime
- Association Bio Normandie
- Terre de liens
- Défis Ruraux
- Centre d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de Seine Maritime (CAUE 76)
- CARDERE
- Groupe Mammalogique Normand
- France Nature Environnement Normandie
- Archimède films
- Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
- Fédération des Chasseurs de Seine-Maritime

## Les principaux financeurs :

- Europe, fonds FEDER
- Agence de l'Eau Seine Normandie
- Région Normandie
- Conseil Départemental de Seine-Maritime
- Office National des Forêts



**Forte de son engagement, la Métropole a été désignée « Meilleure intercommunalité » en 2016 dans le cadre du concours de Capitale Française de la Biodiversité et a obtenu une notation de 4 libellules sur 5.**



# Zoom sur quelques espèces emblématiques du territoire

## FAUNE

### Plus de 2 600 espèces animales sur le territoire

Certaines espèces animales patrimoniales (rares ou menacées) sont présentes sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie.



#### Le Damier de la Succise

*Euphydryas aurinia*  
Papillon emblématique des pelouses calcaires



#### Le Crapaud calamite

*Bufo calamita*  
Amphibien typique des milieux pionniers



#### L'Œdicnème criard

*Burhinus oedicnemus*  
Oiseau spécifique des zones accidentées avec très peu de végétation



#### Le Lézard des souches

*Lacerta agilis*  
Reptile présent dans les landes des terrasses sableuses de la Seine



#### La Truite Fario

*Salmo trutta fario*  
Poisson migrateur présent dans les cours d'eau de la Métropole



## FLORE

### 1 320 espèces végétales répertoriées sur le territoire de la Métropole dont 40 espèces protégées au niveau européen, national ou régional

(328 espèces rares, 250 espèces menacées en ex-Haute-Normandie, et 205 disparues)

2% des espèces végétales du territoire de la Métropole présentent un enjeu très fort, parmi celles-ci :



#### La Violette de Rouen

*Viola hispida*  
Espèce des éboulis crayeux endémique de la Région



#### L'Ibéride intermédiaire

*Iberis intermedia ssp. intermedia*  
Espèce des éboulis crayeux également endémique de la Seine aval, uniquement présente sur le territoire de la Métropole



#### L'Arnoséride naine

*Arnoseric minima*  
Petite astérocée typique des pelouses pionnières sèches et acides



#### L'Ache rampante

*Apium repens*  
Typique des prairies humides



#### Le Flûteau nageant

*Luronium natans*  
Espèce pionnière présente dans les mares aux eaux pauvres en matière organique



#### Le Cynoglosse d'Allemagne

*Cynoglossum germanicum*  
Présente en lisière de forêt sur des zones crayeuses



#### Le Maianthème à deux feuilles

*Maianthemum bifolium*  
Espèce forestière sur sol acide

## CONTACTS

**Direction Adjointe à l'environnement**  
tél. 02 32 76 44 72

## Métropole Rouen Normandie

Direction de l'Énergie et de l'Environnement  
Le 108 • 108 allée François Mitterrand  
CS 50589 • 76006 ROUEN CEDEX

[www.metropole-rouen-normandie.fr](http://www.metropole-rouen-normandie.fr)